

LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

L'USAGE DES SIGNAUX UNIFORMES REDUIRAIT LES ACCIDENTS

Les accidents d'automobiles augmentent chaque année au Canada. Les mortalités causées par ces accidents ont doublé depuis deux ans. S'il faut en attribuer la cause au plus grand nombre d'automobiles en circulation sur nos routes, on constate quand même une grande imprudence chez plusieurs automobilistes.

Les statistiques nous révèlent que le taux de mortalité par l'automobile au Canada fut de 4.3 par 100,000 âmes en 1927. Ce taux atteignait 5.8 en 1928 et cette année, à date, il est de 8.4.

Malgré qu'au Nouveau-Brunswick les accidents mortels ne sont pas aussi fréquents que dans les provinces de Québec et Ontario où la circulation est plus intense, il en est survenu d'assez nombreux au cours de la saison.

Il y a de plus les accidents qui, sans causer de pertes de vie, infligent des blessures sérieuses, des infirmités graves et produisent des dommages matériels toujours onéreux à ceux qui les subissent. L'un des principales causes des collisions dans les villes et les villages est le manque d'uniformité dans les signaux pour avertir les autres automobilistes des directions que l'on veut prendre, le mauvais usage que l'on en fait ou la négligence à s'en servir.

Nous reproduisons ci-dessous les trois principaux signaux approuvés par l'Association des Automobilistes du Nouveau-Brunswick et maintenant en usage dans presque toutes les provinces du Canada et les états américains. Ceux qui ont à conduire une auto ont avantage à s'en servir correctement en toute occasion.

Les principales autres causes des accidents d'automobiles sont:

1—L'imprudence et la vitesse excessive: passer une auto dans une courbe ou en montant une côte; reculer sans regarder en arrière; faire les courbes à 40 ou 50 milles à l'heure; rencontrer une auto à grande vitesse lorsque la route est étroite; passer une auto lorsqu'une autre s'en vient en sens inverse, etc.

2—Le peu d'attention que l'on porte à la densité du trafic et aux conditions dans lesquelles se trouve la route: dans les villes et les villages il faut réduire la vitesse; sur une route en construction, sur un chemin humide pendant ou après la pluie, il est toujours dangereux d'aller vite.

3—Le désir qu'ont certains chauffeurs d'aller plus vite que les chars aux traverses à niveau. Il est plus facile d'arrêter une auto qu'un convoi en mouvement.

4—Une route de conduite défectueuse et des freins en mauvais ordre. La loi devrait rendre obligatoire l'examen périodique des freins. Une auto dont les freins fonctionnent mal est un danger constant pour son propriétaire et le public.

5—Les phares (headlights) défectueux et éblouissants.

6—Les personnes conduisant une auto en état d'ivresse ou seulement sous l'influence de la boisson: ce sont des êtres toujours dangereux pour la sécurité publique.

7—Les piétons imprudents.

Il importe avec la généralisation de l'automobile de chercher à enrayer les accidents. Le mot d'ordre est facile à déterminer et simple à se rappeler: il consiste en un seul mot: PRUDENCE.

L'hon. M. David, secrétaire de la province de Québec, disait très justement dans une récente conférence radiophonique, que c'est moins la vitesse sur la grande route que l'imprudence du chauffeur et son inhabileté qui sont causes d'accidents.

Il est bien moins imprudent et périlleux, disait-il, de faire du 40, du 45 et même du 50 sur une route droite et bien dégagée, que de passer une traverse de chemin de fer sans avoir eu soin de changer de vitesse, que de doubler une machine dans un tournant, que de prendre plus que sa moitié de route dans une rencontre, que de refuser le passage à un chauffeur qui veut passer quand même, que de négliger de corner au bas d'une côte, particulièrement quand cette côte est tournante.

En somme, les chauffeurs sont toujours plus dangereux que la plupart des routes parce que le plus grand nombre manque de prudence.

Gaspard BOUCHER.

NOTRE COMMERCE DEPUIS 4 MOIS

Ottawa, 17.—Le Revenu National annonce que le commerce du Canada a été le suivant pendant les quatre derniers mois comparé à ce qu'il était l'an dernier:

An 31 juillet 1929:

Exportations totales (pro. canadienne) \$409,648,521

Exportations (production étrangère) 7,468,280

Valeur des importations (en franchise) 141,151,948

Valeur des importations (imposables) 265,028,182

Valeur des importations déclarées pour consommation locale 405,180,130

Quatre mois:

Exportations totales (pro. canadienne) \$387,777,182

Exportations (production étrangère) 9,172,350

Valeur des importations (en franchise) 153,655,533

Valeur des importations (imposables) 297,030,376

Valeur des importations déclarées pour consommation locale 450,685,909

Comme on le constate de nouveau, nos importations augmentent et nos exportations continuent à diminuer.

Les Meilleurs Parfums et Poudres à Toilette sont à la pharmacie RAYMOND BREAU

G. N. TRICOCHE

VARIETES

COMMEMORATION

—II—

Il est des pays qui s'élèvent pas de statues aux grands hommes. Par exemple la colonie de Terre-Neuve. Là, on réserve les monuments commémoratifs à des enfants de l'île, d'ailleurs obscurs, qui sont morts en faisant leur devoir. On eut pu ériger une statue à Cabot, qui est supposé avoir découvert Newfoundland; ou à Sir Humphrey Gilbert, lequel en a pris possession au nom de la Couronne, fondant ainsi l'Empire Britannique; à leur défaut, quel que Roi d'Angleterre aurait pu orner une place publique ou un parc. Mais non. Le Terre-Neuvien s'en tient à des prêtres ou gardes malades décédés victimes de leur dévouement à leur patients, ou à des gens qui périrent en essayant d'accomplir un sauvetage. C'est un point de vue comme un autre! Malheureusement ceci n'est pas de nature à intéresser le touriste. Cette exhibition de héros locaux totalement inconnus devient lassante, malgré

ses excellentes intentions. On peut dire qu'il ne produit actuellement quelque chose d'un peu analogue à Paris et dans d'autres grandes villes françaises. Nous voulions parler de l'abus des plaques commémoratives. Il n'y a encore que peu d'années, ces plaques très rares, n'apparaissaient que sur les maisons où étaient nées, ou décédées, des célébrités de premier ordre. Mais aujourd'hui, les "commémorés" sont légion! Et les plaques mentionnent le simple fait de la résidence d'un homme connu—fût-ce pour quelques mois seulement—dans un certain immeuble, de telle sorte que, dans quelques rues de Paris, particulièrement chères à des artistes ou écrivains, ou éducateurs, des bâtisses, se trouvent presque aussi chamarrées de plaques commémoratives que la poitrine d'un général l'est de décorations! Le résultat est inévitable: le passant ne les "lit" plus—et l'on ne saurait l'en blâmer!

George Nestler Tricoche.

LES NOUVEAUX BOURSIERS DE L'ASSOMPTION

L'assemblée, semi-annuelle, du conseil général a eu lieu mercredi dernier. Dix-huit nouveaux protégés ont été choisis.

La réunion semi-annuelle du conseil général de la Société d'Assomption a eu lieu mercredi dernier. Etaient présents les officiers et les conseillers suivants: le chancelier, M. Jean Paul Chiasson; le président général, le Dr A. Sormany, d'Edmundston; le 1er vice-président, l'abbé Arsène Cormier; le 2ème vice-président, M. Thomas Aucoin; le secrétaire, M. Calixte Savoie; le médecin réviseur, le Dr Fred A. Richard; l'avocat-conseil, M. Antoine J. Léger; les conseillers Henri Leblanc, de Moncton; Albert Gauvin, de New-Bedford; Nazaire Goguen, de Gardner; le Dr Landry, de Bonaventure; Gilbert Gaudet, de l'île du Prince-Edouard; Napoléon Leblanc, de Denis Aucoin; de Cap-Breton; M. Saint-Coeur, ex-chancelier, était présent avec voix consultative.

LES PROTEGES

Voici la liste des protégés des substituts qui ont été choisis:

Gargons

Protégé.—Edouard J. Caissie, Village Richibouctou, N.B.; 1er Sub.—Léonide Gauvin, Notre-Dame de Kent, N.B.; 2ème Sub.—Cyr Caron, Lac-Baker, N.B.

Protégé.—Léandre, Legacé, Pointe-Verte, N.B.; 1er Sub.—Gilbert Robichaud, Shippegan, N.B.; 2ème Sub.—Etienne Du-

guay, Lamèque, N.B.

Protégé.—Henri Bastarache, Moncton, N.B.; 1er Sub.—Robert Malenfant, Moncton, N.B.; 2ème Sub.—Léandre Dupuis, Moncton, N.B.

Protégé.—Joseph Roland Arsenault, St-Joseph-du-Moine, C.B.; 1er Sub.—Michel Chiasson, New-Waterford, C.B.; 2ème Sub.—Simon Muisie, Glace Bay, C.

Protégé.—Gilbert Leblanc, Buttes Amirault, N.S.; 1er Sub.—Raymond Melanson, El Brook N.S.; 2ème Sub.—Ulyse Surette, Pinkney's Point, N.S.

Protégé.—Gérard Dupuis, Gardner, Mass.; 1er Sub.—Edouard Leblanc, Gardner, Mass.; 2ème Sub.—Joseph Thériault, Waltham, Mass.

Protégé.—Edmond Toussaint, Gardner, Mass.; 1er Sub.—Fernand Desilets, Leominster, Mass.; 2ème Sub.—Léandre Leblanc, Lynn, Mass.

Protégé.—Emile Chassé, Frenchville, Maine; 1er Sub.—Edmond Arsenault, Abram Village, I.P.E.; 2ème Sub.—Alcide Ross, Berlin, N.H.

Filles

Protégée.—Laura Pour, Six Roads, Nash Creek, N.B.; 2ème Sub.—Bella Jones, Lamèque, N.B.

Protégée.—Edna Cormier, Moncton, N.B.; 1ère Sub.—Emilie Leblanc, Memramcook, N.B.; 2ème Sub.—Stella Richard, Moncton, N.B.

Protégée.—Marie Lucienne Grant, Sydney, C.B.; 1ère Sub.—Catherine Lorette Chiasson, St-Joseph-du-Moine, C.B.; 2ème Sub.—Bernadette Bellefontaine, Chéticamp, C.B.

Protégée.—May Comeau, Lo-

wer Saulnierville, N.S.; 1ère Sub.—Alfreda Deveau, Meteghan, N.S.; 2ème Sub.—Julie Doiron, Amherst, N.S.

Protégée.—Marie Louise Léger, Lynn, Mass.; 1ère Sub.—Lorette Gauthier, New Bedford, Mass.; 2ème Sub.—Marguerite Cormier, Newton, Mass.

Protégée.—Babriele Ganvin, Berlin, N.H.; 1ère Sub.—Lucille Lévesque, Frenchville, Maine; 2ème Sub.—Estelle Lévesque, Frenchville, Maine.

Cours Agricole

Protégés.—Alexandre Boudreau, Chéticamp; Alfred Melanson, St-Paul, N.B.; Robert Goguen, Notre Dame; Prémilite Robichaud, Moncton, N.B.

"Le Soleil" Québec

La Fête des Acadiens

Aujourd'hui même l'Eglise célèbre la fête de l'Assomption. C'était autrefois une fête chômée. Elle l'est encore en plusieurs pays et notamment en France: malgré 140 ans de régime plus ou moins républicain, cette solennité est encore bien observée. C'est que le 15 août a été la première des fêtes de la France. Notre ancienne patrie, placée par ses rois sous l'égide de la Reine du Ciel, a conservé l'habitude de manifester en ce jour sa dévotion à Marie; pour tout Français, le 15 août est le jour où l'on célèbre les deux plus chères amours: la Vierge bénie et la France elle-même.

Les fêtes, civiques ou religieuses, qui ont par la suite été instituées et reconnues n'ont pas effacé du calendrier l'Assomption qui est restée la première des fêtes françaises; pour le très grand nombre, le 14 juillet n'est pas la fête de la France, mais celle de la république; c'est-à-dire du régime dit démocratique; la grande manifestation de mai exalte en sainte Jeanne d'Arc l'héroïsme patriotique; le 15 août est une fête de paix et de dévotion: la France se complait en ce jour à honorer sa Reine et Protectrice et, dans cet hommage, trouve son plus beau sujet de gloire et de grandeur. C'est à cette coutume séculaire que se rattache le choix du 15 août comme fête nationale par les Acadiens; et par là, peut-être, peut-on dire qu'ils ont mieux conservé que quiconque l'esprit de l'ancienne France d'où ils sont issus. Avoir l'Assomption pour patronne et l'"Ave Marie Stella" pour chant national est en ne peut plus dans l'esprit de la France croyante des plus belles époques de l'histoire. Aussi les Acadiens ont-ils lieu d'être fiers de ce double lien qui les maintient dans les plus pures et les plus nobles traditions françaises; par eux on peut, en cette terre du Canada, re-

COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été fondé par l'abbé Chs.-Eug. Painchaud en 1827. Il est à 75 milles en bas de Québec, à proximité des Chemins de fer Nationaux et du fleuve Saint-Laurent, avantageusement situé sur le premier échelon d'une montagne qui dévale en pente douce; il domine, de cette terrasse naturelle, le fleuve et la vallée. Le site réunit les avantages du pittoresque, de la salubrité et surtout de la retraite.

Les études sont partagées en deux cours entièrement distincts, ordonnés cependant l'un à l'autre, le cours commercial français-anglais et le cours classique proprement dit.

Les quatre années d'études du premier comportent les connaissances requises pour les divers genres d'affaires qui n'exigent par un cours technique ou un cours secondaire complet; la classe supérieure est partagée en deux sections dont l'une initie aux éléments du latin ceux qui se destinent à faire le cours classique. Celui-ci comprend six autres années, dont les deux dernières sont consacrées à la philosophie et aux sciences naturelles. Le Collège est affilié à l'Université Laval depuis 1863.

La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre. Pour renseignements s'adresser au Procureur du Collège de Sainte-Anne. 41s—1er-a.

dire en toute vérité, "regnum Galilae, regnum Mariae," le pays de Nouvelle-France est le royaume de Marie. Peu de contrées ont mérité d'être ainsi qualifiées. Ce fut à l'honneur de la France et de la Pologne de l'être; c'est celui du peuple d'Acadie de se proclamer vassal de Marie. Que la Reine de l'Assomption le protège à jamais!

LE DECES DE M. AURELE MELANCON A MONCTON

M. Aurèle Melancon est mort à l'Hôtel-Dieu de Moncton, après une maladie d'une semaine. Il était âgé de 31 ans seulement, marié et père de famille.

Feu M. Melancon était un des citoyens de Moncton les plus estimés et il avait devant lui un bel avenir. Son épouse et deux enfants lui survivent. Il était le fils de M. et Mme Lucien Melancon, de Ste-Marie, et le neveu de l'abbé Désiré Allain, curé de Notre-Dame, Kent, N.B.

Le défunt comptait dans le comté de Madawaska plusieurs amis et anciens compagnons de collège qui apprendront sa disparition avec regret.

"Le Madawaska" prie Mme Melancon et les parents du défunt d'agréer ses plus vives condoléances.

De la bonne santé peu chère et très agréable

SHREDDED WHEAT

Contient tout le son du blé entier

Deux biscuits avec du lait et des fruits donnent de l'énergie pour les jours chauds; ils se digèrent facilement et sont d'une grande nutrition—pour le déjeuner ou le lunch.

Que vos enfants conservent les images dans chaque boîte.

AUX MENAGERES

LES SECRETS DE LA BONNE CUISINE

Recueil de recettes et traité pratique d'art culinaire préparé par la révérende Mère Sainte-Marie Edith, directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal.

1500 RECETTES toutes mises à l'épreuve dans la cuisine de l'Ecole.

Joli volume de plus de 300 pages, 7 x 10, avec couverture en toile lavable.

Un coup d'oeil dans ce livre et vous voudrez le posséder. — Hâtez-vous le nombre que nous avons est limité.

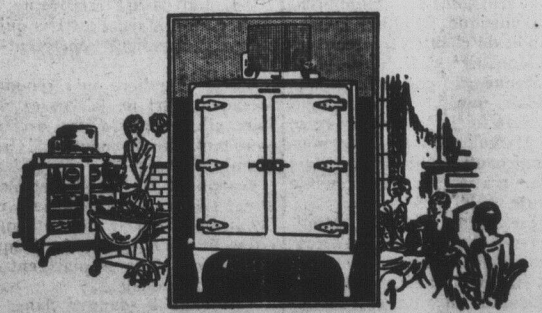
En vente à notre comptoir de papeterie.

LE MADAWASKA

Edmundston, ——— N.-B.

Sur réception de \$2.00 en mandats-de-poste, nous enverrons "Le Secret de la Bonne Cuisine" franco.

Sûr pour les aliments!



Réfrigérateur GENERAL ELECTRIC

UN Réfrigérateur General Electric garde toujours automatiquement vos aliments à une température inférieure à 50 degrés.

Le Réfrigérateur General Electric est tellement automatique qu'il n'a jamais besoin d'être huilé. Pour la congélation des cubes de glace et des desserts gelés, il y a un contrôle d'accès facile pour la température. En opération, il est extrêmement silencieux, très économique. Les 250,000 possesseurs du Réfrigérateur General Electric n'ont pas dépendu un sou de réparation.

Visitez nos salles d'exposition et voyez les nouveaux modèles tout avant qu'ils ne se déforment absolument pas. Ou téléphonez pour recevoir notre livre descriptif.

On Peut Acheter sur Paiements Différés

CLAIR MOTORS

GEO. GILBERT CLAIR, prop. Bloc Hammond — rue Victoria, Edmundston, N.-B.

Représentant pour le CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited